




ÉQUIPE



Robin Paya, embauché par la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux est mis à la disposition du SMBRJ depuis le 2 mai pour **préparer l'élaboration** de la deuxième tranche de la **Vélo Route Voie Verte du Jabron (VVV)**, correspondant au tracé allant de La-Bâtie-Rolland à Dieulefit. Il partage son temps de travail entre la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (70%) pour la préfiguration du transfert de la compétence Eau et Assainissement et le SMBRJ pour la VVV (30%).



Augustine Dorée, embauchée par la ville de Montélimar et le SIEBRC, est en poste depuis le 15 mai. Sa mission au sein de ces deux structures est de suivre les études d'aire d'alimentation et d'élaborer les programmes d'actions visant la préservation de la ressource en eau de deux captages (la Tour et les Reynières).

Nous leur souhaitons la bienvenue !


ENTRETIEN
DE LA
RIPISYLVE
PAR LES ÉQUIPES
DU SMBRJ



À Montélimar:

En janvier, les équipes d'entretien du SMBRJ ont effectué l'entretien de la ripisylve sur le **Jabron à Montélimar** au niveau du quartier Redondon sur un linéaire de 700m. Sur ce tronçon, la ripisylve est presque exclusivement constituée de peupliers noirs vieillissants dont certains étaient en cours de basculement. L'opération consistait à supprimer les plus vieux individus afin de rajeunir les classes d'âges et réaliser un recépage général de la végétation.



À Bourdeaux et Poët-Laval:

Les équipes ont également débuté leur passage annuel au sein des traversées de village. Petit élagage, enlèvement du bois mort et débroussaillage sélectif sont prévus.

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous faire suivre cette toute première « Lettre du SMBRJ ».

Avec la signature récente du Contrat de Rivière Roubion-Jabron-Riaille en mars dernier, j'avais une attente toute particulière à développer des outils et supports de communication.

À coup sûr, il y en aura d'autres. Cette lettre d'information sera le moyen **de vous tenir informé de l'avancement des actions** du Contrat de Rivière portées par le syndicat mais également par **tous les autres maîtres d'ouvrages du bassin versant**.

Elle sera également le relai d'informations d'autres partenaires qui œuvrent également à la préservation et la restauration des milieux naturels de notre territoire.

Bonne lecture.

Robert Palluel

Président du SMBRJ et du Comité de Rivière Roubion-Jabron-Riaille



ÉTUDE DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL CHANU SUR LE ROUBION



Seuil Chanu

L'étude a démarré officiellement au mois de juin 2018.

Cet ouvrage est la propriété de la ville de Montélimar et protège une canalisation d'eau potable. À cet endroit, le Roubion est particulièrement mobile et a déjà mis à nue cette canalisation à plusieurs reprises.



Conduite AEP mise à nue en 2014

La ville de Montélimar a récemment choisi de modifier le tracé de cette canalisation AEP et de traverser le Roubion, plus en amont, dans un secteur moins dynamique.



Le Roubion en amont de l'ouvrage

Cet ouvrage constitue un obstacle au franchissement de la faune piscicole.

Sur cette portion, le Roubion est classé en Liste 2 au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement. Cela implique que la ville de Montélimar se doit de **rendre franchissable cet ouvrage**.

Pour le compte de la ville, le SMBRJ suivra pendant une année cette étude qui déterminera la meilleure solution technique afin de rendre franchissable le premier obstacle sur le Roubion.

Cet ouvrage **n'ayant bientôt plus d'usage**, toute les solutions sont envisageables, de l'effacement partiel à complet et si les enjeux (humain et écologique) ne le permettent pas l'équipement par une passe à poisson. Cette étude a été confiée au bureau d'étude Egis pour un montant de 38 000 € HT financé à 80% par l'Agence de l'Eau dans le cadre du Contrat de Rivière ».

« Cet ouvrage constitue un obstacle au franchissement de la faune piscicole »



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES

Dans le cadre de son programme de travaux et du Contrat de Rivière, l'Agglomération de Montélimar a repris **700 ml de réseaux** d'eaux usées sur la commune de la Laupie. Celui-ci était vieillissant et drainait des eaux claires parasites (eau de nappe phréatique) ce qui engendrait une surcharge à la station d'épuration. Le montant de ces travaux s'élève à 190 800 € HT.



LE CEFA EN VISITE AU SMBRJ

Dans le cadre de leur formation, une **vingtaine d'élève** en CAP du **Centre d'Etude Forestière et Agricole (CEFA)** sont venus assister à un chantier d'entretien de la ripisylve sur le Jabron à Montboucher-sur-Jabron. La visite a été l'occasion de leur présenter les missions du SMBRJ vis-à-vis des milieux aquatiques et de la prévention des crues.



BAUME SOURDE, BIENTÔT RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

L'actuel site Natura 2000 de Baume Sourde, à Francillon-sur-Roubion, **deviendra bientôt une Réserve Naturelle Régionale**. Le classement prochain de la grotte de Baume Sourde, conjointement avec la grotte de Meysset à Rompon (07), constituera ainsi avec la grotte des Sadoux, Pradelle (26), un réseau de cavités **d'importance internationale** pour la conservation des Chiroptères.

Les chauves-souris étant très sensibles au dérangement dans leurs gîtes, le règlement de la réserve visera à **limiter les pénétrations humaines** dans les grottes au strict minimum, notamment la réalisation de suivis scientifiques. Hors des milieux

souterrains, la circulation humaine non-motorisée restera possible mais encadrée et limitée aux itinéraires balisés. La circulation des véhicules à moteurs sera très encadrée dans le temps et dans l'espace et limitée à certains utilisateurs (ci-contre, le Minoptère de Schreibers).

Ce statut de protection est régi par des articles du Code de l'environnement. La réglementation mise en place est spécifique pour assurer la conservation des richesses.

Il ne s'agit pas de tout interdire, mais de donner quelques règles et précautions pour **préserver la nature**. Le gestionnaire de la réserve naturelle établira un « Plan de Gestion » qui précisera l'ensemble des opérations à mener pour remplir les objectifs de conservation et de valorisation.

Vous pouvez donner votre avis jusqu'au 15 octobre, fin de la période de consultation, qui est disponible à cette adresse :

<https://jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/reserve-naturelle-regionale>



CALENDRIER

LE 15 SEPTEMBRE, LES 20 ANS DE BAUME SOURDE



A l'occasion des journées du patrimoine, la Communauté de Communes du Val de Drôme et la LPO organisent les 20 ans du site de Baume Sourde.

Chaque année, des milliers de chauves-souris arrivent dans le secteur de la Grotte de Baume-Sourde pour hiverner.

Depuis 20 ans ce site bénéficie de mesures de protection au sein du réseau **Natura 2000**. Il s'agit lors de cet après-midi d'inviter

les habitants à découvrir les espèces, les enjeux et les actions menées pour protéger les chiroptères depuis 20 ans !

Le SMBRJ sera présent à cet évènement. Rdv le 15/09 de 14h à 20h30, à Soyans sur le site de la Grande Grange.

Plus d'info sur le site www.valdedrome.com et www.journees-du-patrimoine.com

TRAVAUX POUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Au cours des mois de septembre et octobre prochain, le SMBRJ déclinera les premières actions phares du Contrat de Rivière Roubion-Jabron-Riaille concernant le rétablissement de la libre circulation de la faune piscicole et des sédiments.

Ces travaux concernent **l'effacement et l'équipement** des petits barrages (seuils) en travers de la rivière. Cette première tranche de travaux aura lieu sur **le Roubion** sur les communes de **Charols et Pont de Barret**.

Ci-dessous une illustration des travaux au travers de deux photos. En haut : la chute résiduelle du pont de la DR310 à Pont

de Barret. En bas : photomontage de la rampe en enrochement pour rendre le franchissement possible.

Le SMBRJ réalisera une plaquette de communication dédiée à cette thématique et ce type de travaux.



Pour nous contacter:

Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron
Chemin de Bec de Jus - 26450 CLÉON D'ANDRAN

Tél. : 04 75 90 26 36

Courriel : contact@smbrij.fr

www.smbrij.fr

Directeur de la publication: Robert Palluel

Rédaction : Damien Chantreau, Jonas Huguenin

Crédits photos : SMBRJ (Damien Chantreau, Nicolas Pic) pour toutes les photos sauf :

Réseaux la Laupie : Romaric Milhaud (Agglomération de Montélimar) / Minoptère : Stéphane Vincent (LPO)

Maquette et réalisation: Karactère Communication